

Le Conseil d'Etat va de l'avant

Formation » Le Conseil d'Etat a adopté mardi dernier le projet de révision totale de la loi sur la formation professionnelle. Ce dernier a été transmis au Grand Conseil, qui devra encore se prononcer, informait hier l'exécutif dans un communiqué. Cette révision doit «créer les conditions optimales pour positionner la formation professionnelle face aux enjeux de l'avenir».

Elle s'inscrit dans la Vision 2030, qui vise à flexibiliser l'offre de formations. Il s'agit de l'adapter aux évolutions numériques et à une mobilité professionnelle plus importante. Ce qui devrait per-

mettre de soulager l'économie en palliant la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. De plus, les reconversions professionnelles et l'apprentissage s'effectuent désormais «tout au long de la vie», précise l'exécutif.

«En outre, le projet de modification tient compte de la situation des adultes sans formation professionnelle de base, qui souhaitent obtenir un certificat de capacité fédérale (CFC) par validation des compétences acquises», explique le Conseil d'Etat.

Le bilinguisme est aussi un point clé de cette révision. Elle

«présente l'opportunité de donner une assise plus solide à cette politique, en ancrant dans la loi le principe d'une offre équivalente dans les deux langues». A cet effet, la mobilité intercantonale et internationale devrait être renforcée pour les jeunes diplômés.

Pour rappel, le projet a été soumis à une consultation publique à l'été 2025. Il a reçu un accueil favorable, selon le gouvernement. Et de souligner qu'environ 2300 Fribourgeois obtiennent un certificat de formation initiale chaque année. » **VICTORIA MARTIN**

CHIENS GUIDES

DÉMONSTRATION À BRENLES

La Fondation romande pour chiens guides d'aveugles ouvre ses portes samedi 2 mai, à Brenles. Pour l'occasion, le centre de formation et d'élevage sera accessible au public, qui pourra assister à une visite des installations ainsi qu'à une démonstration du travail des chiens guides, entre 15 h et 15 h 30. Le film *Les yeux de son maître* sera également diffusé. La visite se fait sur inscription, via l'adresse info@chienguide.ch ou au 021/905 60 71. **MK**

Un plan mobilité contesté

Estavayer-le-Lac » Le plan d'infrastructure de mobilité (PIM) du centre-ville ne fait pas l'unanimité à Estavayer-le-Lac. Mis à l'enquête jusqu'au 20 avril, il a donné lieu à 152 oppositions, dont 130 de privés, 20 d'entreprises et deux d'associations, selon la commune. A cela s'ajoutent diverses recommandations et prises de position transmises par des habitants et des associations. Pour rappel, le projet avait provoqué la grogne de certains commerçants, qui estimaient ne pas avoir été suffisamment pris en compte dans son élaboration.

Selon Eric Rey, responsable de l'aménagement du territoire pour la législature 2021-2026, «une analyse des oppositions est en cours et une réflexion sera menée avec le nouveau Conseil communal pour confirmer le positionnement à ce sujet». Il précise que «les élus décideront si des rencontres avec les opposants seront organisées». Quant à la suite des opérations, «le calendrier à venir est difficile à confirmer au vu du temps que peuvent prendre les prochaines étapes», conclut Eric Rey. » **MK**

La situation financière de Vuadens est «globalement saine» mais le taux d'endettement inquiète

Les chiffres ne disent pas tout

« PHILIPPE HUWILER

Vuadens » Dans une séance consacrée aux chiffres, le verbe a son importance. Mercredi soir, le Conseil général de Vuadens a pris congé de son syndic Noam Rey et de la conseillère communale Patricia Gremaud. Séquence émotion: l'hommage appuyé du vice-syndic Cédric Seydoux à l'attention de ses deux collègues a déclenché une standing ovation de l'assemblée.

Avant cela, l'heure était aux comptes 2025. L'exercice boucle sur un bénéfice de 354 800 francs, pour un total de charges de 11,6 millions de francs. Naturellement prudent, le budget faisait apparaître un déficit de près d'un million de francs. Dans les comptes, les charges sont inférieures au budget de 673 000 francs. «Cet écart résulte principalement de taux d'intérêt plus bas, de comptes équilibrés pour l'EMS de la Sionge et de charges liées inférieures aux montants inscrits au budget», précise le rapport de gestion.

L'endettement «critique»

De même, les revenus sont plus importants que prévu d'environ 673 000 francs. «Cette progression s'explique notamment par l'encaissement d'un acompte lié à la vente d'un terrain, par une augmentation des impôts communaux ordinaires des personnes physiques et morales,



Le Conseil général a confirmé sa volonté de réaménager le terrain de foot aux Colombettes. Il a refusé une motion d'ordre voulant réexaminer de possibles synergies avec le futur CO4 au centre du village. Antoine Vullioud-archives

ainsi que par une hausse des impôts communaux spéciaux», détaille encore le rapport.

Ce bon résultat est également dû au prélèvement an-

nuel (le 4^e sur 10) sur le fonds de réévaluation du patrimoine administratif de 718 671 francs. Quant aux investissements réalisés en 2025, ils s'élèvent à

4,38 millions de francs. Si ces comptes 2025 ont été acceptés à l'unanimité, certains indicateurs financiers inquiètent comme celui du taux d'en-

dettement qui se monte à 169,76%.

«Si l'on intégrait les opérations prévues ces prochaines années, notamment avec la

vente des parcelles du Pré-de-la-Cure, cet indicateur descendrait à 76,6%», a nuancé le syndic. «Certes le taux d'endettement est critique, mais il s'agit juste de l'état réel au bouclage des comptes. Il ne tient pas compte des projections. En ce sens, notre situation financière est globalement saine», a rajouté Bernard Sudan (mouvement indépendant-mi) au nom de la commission financière.

Motion d'ordre rejetée

Outre les comptes, le Conseil général de Vuadens a validé à l'unanimité deux crédits: un pour l'étude de la sécurisation de la route dans les secteurs des rues de la Laiterie et des Ecoles (60 000 francs) et le second pour le déplacement du collecteur mixte dans le secteur de La Léchère (72 000 francs).

En toute fin de séance, coup de théâtre. Claude Thürler (plr) a déposé une motion d'ordre demandant le gel temporaire de la réfection des terrains de foot aux Colombettes, afin d'étudier de possibles synergies avec l'arrivée du futur CO4 au centre du village. Le bureau du législatif a suspendu la séance pour analyser la recevabilité de cette demande. Pour la paix des ménages, le bureau a donc accepté que le Conseil général se détermine sur celle-ci. A l'heure du vote, la motion a été refusée par 14 voix contre 9 et 4 abstentions. »

COMMUNES EXPRESS

TREYVAUX

Comptes 2025 Bénéfice de 576 723 fr., sur des charges de 6,2 millions de francs.

Parking L'investissement de 980 000 fr. pour un projet d'un nouvel espace de stationnement près de l'église et une place de jeux été accepté à l'unanimité.

Association Les statuts d'Arcia Région culturelle ont été acceptés par 79 oui et 1 abstention.

Participation 80 citoyens, 24 avril. **Source** Sandra Maradan, secrétaire communale. **TG**

LA ROCHE

Foyer Adoption des comptes de résultat du Foyer Saint-Joseph présentant

un bénéfice de 3000 francs pour un total des charges de 6,87 mio de fr. **Comptes 2025** Adoption à l'unanimité des comptes affichant un résultat bénéficiaire de 38 000 fr. pour un total des charges de 9,78 mio.

Participation 38 citoyens, le 23 avril. **Source** Bertrand Gaillard, syndic. **CG**

BOSSONNENS

Compte de fonctionnement 2025 Excédent de revenus de 730 900 francs pour un total de charges de 6,8 millions de francs. Le budget prévoyait une perte d'environ 357 000 francs. Cette amélioration s'explique par des gains immobiliers plus importants et des ristournes des associations. **Investissements complémentaires 2026** Un montant de 55 000 francs

pour le remplacement des fenêtres des locaux du groupe de jeux Scoubidou et de l'administration communale ainsi que 85 000 francs pour la réfection et la mise aux normes des locaux communaux actuellement occupés par la crèche Le Chat Botté. Le groupe de jeux Scoubidou y déménagera tandis que la crèche ira dans le nouveau bâtiment de l'enfance. **Participation** Quarante votants, mardi 21 avril. **Source** Jérôme Jourdan, syndic. **MT**

REMAUFENS

Comptes 2025 Adoption à l'unanimité de comptes de résultat bénéficiaires de 179 000 francs sur un total des charges de 6,86 millions de fr., alors que le budget tablait sur un déficit de 298 500 fr. Différence expliquée en raison de ris-

ournées d'associations de communes, de rentrées d'impôts spéciaux et de la réévaluation de certains biens fonciers. **Investissements** Dépense nette d'investissements de 423 000 fr., dont la construction d'un skatepark (74 000 fr.), la réfection de la route du village (145 000 fr.) et la mise en commun de conduites d'eau avec Châtel (167 000 fr. pour 2025). **Participation** 35 citoyens, le 21 avril. **Source** Aline Piccard, administratrice des finances. **CG**

SEMSALES

Comptes 2025 Charges du compte de résultat: 9,1 millions de francs. Excédent de recettes: 600 550 francs. Perte budgétée: 227 000 francs. L'écart s'explique notamment par

des remboursements de charges liées. Fortune libre: 4,2 millions de francs.

Investissements 2025 Dépenses nettes, 425 000 francs, dont 363 000 francs pour l'agrandissement de l'administration communale.

Statuts du CO Augmentation de la limite d'endettement acceptée par 32 oui, 10 abstentions et 3 non. **Divers** a planification financière sera présentée le 9 juin.

Participation 46 personnes, le 21 avril. **Sources** Noémie Berthoud, syndique; administration communale. **SZ**

CHIÈTRES

Comptes 2025 Bénéfice d'environ 2 millions sur un total des charges de 28,6 mio.

Investissements La moitié des 5 mio budgétés a été investie.

Association des communes du district du Lac Les statuts ont été validés par 102 voix, 0 contre.

Divers Le vice-syndic Urs Hecht (15 ans au Conseil communal), Fredy Moser (15 ans) et Daniel Wattinger (10) ont fait leurs adieux: ils ne se sont pas représentés en mars. L'exécutif a informé que les travaux de construction pour le projet de centre médical de Chiètres se déroulent «dans le cadre temporel et budgétaire prévu. La rénovation est en phase d'exécution et les futurs locataires ont validé les plans.» Pour rappel, la fin des travaux est planifiée pour cet automne.

Participation 105 électeurs, mercredi 22 avril. **Source** Elmar Baeriswyl, secrétaire communal. **NR**